

MARCHE PUBLIC de SERVICE**Détail Estimatif (DE)**

Pièce non-contractuelle servant uniquement à l'analyse des offres

Objet de marché :
Travaux d'élagage, d'abattage d'arbres et de débroussaillage sur le réseau routier
LOT N°

N° prix	Désignation des ouvrages	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Total HT
1	Abattage d'arbres				
1a	Abattage d'arbres d'essences diverses dont le diamètre est compris entre 5 cm et 20 cm.	U	20		
1b	Abattage d'arbres d'essences diverses dont le diamètre est compris entre 21 cm et 50 cm.	U	10		
1c	Abattage d'arbres d'essences diverses dont le diamètre est compris entre 51 cm et 80 cm.	U	5		
1d	Abattage d'arbres d'essences diverses dont le diamètre est supérieur à 80 cm.	U	2		
1e	Plus-value pour nombre d'abattage inférieur ou égal à 5 unités	F	1		
1f	Plus-value pour intervention d'urgence pour l'abattage d'arbres	F	1		
2	Démontage d'arbres				
2a	Démontage d'arbres d'essences diverses dont le diamètre est compris entre 5 cm et 20 cm.	U	2		
2b	Démontage d'arbres d'essences diverses dont le diamètre est compris entre 21 cm et 50 cm.	U	2		
2c	Démontage d'arbres d'essences diverses dont le diamètre est compris entre 51 cm et 80 cm.	U	2		
2d	Démontage d'arbres d'essences diverses dont le diamètre est supérieur à 80 cm.	U	1		
2e	Plus-value pour nombre d'abattage par démontage progressif inférieur ou égal à 5 unités	F	1		
2f	Plus-value pour intervention d'urgence pour l'abattage par démontage	F	1		
3	Rognage de souches				

3a	Rognage de souches d'essences diverses dont le diamètre est compris entre 5 cm et 20 cm.	U	20		
3b	Rognage de souches d'essences diverses dont le diamètre est compris entre 21 cm et 50 cm.	U	10		
3c	Rognage de souches d'essences diverses dont le diamètre est compris entre 51 cm et 80 cm.	U	5		
3d	Rognage de souches d'essences diverses dont le diamètre est supérieur à 80 cm.	U	5		
3e	Plus-value pour nombre de rognage de souches inférieur à 5 unités	F	2		
3f	Rognage de souches sur une zone de faible densité	m ²	5 000		
3g	Rognage de souches sur une zone de forte densité	m ²	5 000		
4	Arrasage de souches				
4a	Arrasage de souches d'essences diverses dont le diamètre est compris entre 5 cm et 20 cm	U	20		
4b	Arrasage de souches d'essences diverses dont le diamètre est compris entre 21 cm et 50 cm	U	10		
4c	Arrasage de souches d'essences diverses dont le diamètre est compris entre 51 cm et 80 cm	U	5		
4d	Arrasage de souches d'essences diverses dont le diamètre est supérieur à 80 cm	U	5		
4e	Plus-value pour nombre d'arrasage de souche inférieur à 5 unités	F	2		
4f	Arrasage de souches sur une zone de faible densité	m ²	2 000		
4g	Arrasage de souches sur une zone de forte densité	m ²	5 000		
5	Élagage d'arbres				
5a	Élagage de réduction / entretien d'arbre de hauteur inférieure ou égale à 10 m	U	20		
5b	Élagage de réduction / entretien d'arbre de hauteur comprise entre 10 et 20 m	U	10		
5c	Élagage de réduction / entretien d'arbre de hauteur supérieure à 20 m	U	5		
5d	Élagage pour remontée de couronne	U	2		
5e	Plus-value pour intervention d'urgence pour élagage d'arbres et ce quelque soit sa hauteur ou son diamètre	F	1		
5f	Plus-value pour nombre d'arbres à élaguer inférieur à 5 unités	F	1		

6	Taille de branches latérale, dite « en rideau »				
6a	Cas d'un rideau inférieur à 10 mètres	ML	5 000		
6b	Cas d'un rideau supérieur à 10 mètres	ML	15 000		
6c	Plus-value pour intervention en quantité faible	F	1		
7	Déboisement mécanique ou manuel				
7a	Déboisement en zone de faible densité	m ²	5 000		
7b	Déboisement en zone de forte densité	m ²	35 000		
8	Débroussaillage manuel				
8a	Débroussaillage manuel d'entretien	m ²	1 000		
8b	Débroussaillage manuel de faible densité	m ²	1 000		
8c	Débroussaillage manuel de forte densité	m ²	5 000		
8d	Plus-value pour débroussaillage manuel sur forte pente	m ²	8 000		
9	Débroussaillage mécanique d'entretien				
9a	Débroussaillage mécanique d'entretien avec tracteur / épareuse	m ²	50 000		
9b	Débroussaillage mécanique d'entretien avec tondo-broyeur	m ²	1 000		
9c	Débroussaillage mécanique d'entretien sur forte pente	m ²	10 000		
9d	Débroussaillage mécanique d'entretien en grande hauteur comprise entre 6 et 10 mètres	m ²	5 000		
9e	Débroussaillage mécanique d'entretien en grande hauteur comprise entre 10 et 15 mètres	m ²	70 000		
10	Débroussaillage mécanique de zones de faible densité				
10a	Débroussaillage mécanique de zones de faible densité avec tracteur / épareuse	m ²	3 000		
10b	Débroussaillage mécanique de zones de faible densité avec tondo-broyeur	m ²	1 000		
10c	Débroussaillage mécanique de zones de faible densité sur forte pente	m ²	5 000		
10d	Débroussaillage mécanique de zones de faible densité en grande hauteur comprise entre 6 et 10 mètres	m ²	8 000		

10e	Débroussaillage mécanique de zones de faible densité en grande hauteur comprise entre 10 et 15 mètres	m²	10 000		
10f	Débroussaillage mécanique de zones de faible densité avec accès difficile	m²	3 000		
11	Débroussaillage mécanique de zones de forte densité				
11a	Débroussaillage mécanique de zones de forte densité avec tracteur / épareuse	m²	5 000		
11b	Débroussaillage mécanique de zones de forte densité avec tondo-broyeur	m²	1 000		
11c	Débroussaillage mécanique de zones de forte densité sur forte pente	m²	5 000		
11d	Débroussaillage mécanique de zones de forte densité en grande hauteur comprise entre 6 et 10 mètres	m²	5 000		
11e	Débroussaillage mécanique de zones de forte densité en grande hauteur comprise entre 10 et 15 mètres	m²	10 000		
11f	Débroussaillage mécanique de zones de forte densité avec accès difficile	m²	3 000		
12	Plus-value pour débroussaillage mécanique en quantité faible	m²	1 600		
13	Plus-value pour travaux de nuit	% du montant HT du bon de commande			
14	Déplacement d'atelier entre zones à traiter	F/zone	30		
15	Signalisation de chantier sur routes bidirectionnelles	F/J	1		
16	Régulation du trafic par alternat				
16a	Alternat par feux tricolores KR11 pour chantier de jour	J	20		
16b	Alternat par feux tricolores KR11 pour chantier de nuit	N	15		
16c	Alternat manuel avec 2 agents pour chantier de jour	J	20		
16d	Agent supplémentaire affecté à la signalisation d'un chantier de jour	J/agent supplémentaire	10		

17	Signalisation par véhicule suiveur pour chantier mobile	J	30		
----	---	---	----	--	--

Montant HT

TVA 20,00 %

Montant TTC

Cachet, date et visa de l'entreprise